



Périodes et horaires d'ouverture pour les marchés au gras du Gers en remise directe

(sous réserve de dispositions particulières prises par les municipalités)

- **Samatan le lundi :**
ouvert toute l'année, couplé à un marché de volailles de chair :
 - Jusqu'au 30 octobre 2017 inclus : marché aux foies gras et aux carcasses à 10 h 00.
 - Du 6 novembre 2017 au 26 mars 2018 inclus : marché aux carcasses à 9 h 30 et marché aux foies gras à 10 h 30.

Puis retour à l'horaire unique de 10 h 00 à compter du 2 avril 2018.

- **Fleurance le mardi :**
 - Du 31 octobre 2017 au 27 mars 2018 : marché aux foies gras et aux carcasses à 10 h 00.

● Gimont le mercredi :

- Du 4 octobre 2017 au 25 avril 2018 : marché aux carcasses et marché aux foies gras à 10 h 00.

● Seissan le vendredi :

- Du 6 octobre 2017 au 30 mars 2018 inclus : marché aux carcasses et marché aux foies gras à 10 h 00.

● Eauze le dimanche :

- couplé à un marché de volailles de chair :*
 - Du 29 octobre 2017 au 25 mars 2018 : marché aux carcasses et aux foies gras à 10 h 00.

● Gimont le dimanche :

La «Grasse Matinée» couplée à un marché de volailles de chair :

- Du 5 novembre 2017 au 25 mars 2018 : marché aux foies gras et aux carcasses à 10 h 00.

MARCHÉS AUX VOLAILLES FESTIVES

En complément du marché du gras, un marché aux volailles festives est prévu :

- A Samatan, les 11, 18 et 25 décembre 2017
- A Gimont, le 17 et 24 décembre 2017
- A Eauze, le 17 décembre 2017.

Droit de place unique : 0,40 € la pièce